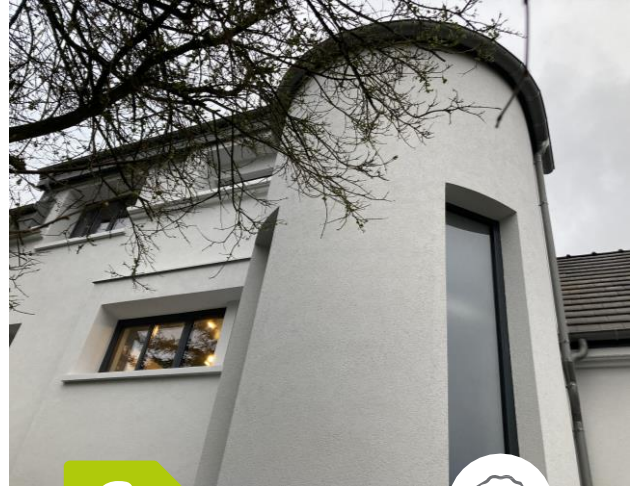


Une rénovation énergétique d'ampleur à Sèvres



Étiquettes obtenues par un audit énergétique réalisé par Seine énergie

Consommations énergétiques par an :
chauffage, eau chaude, ventilation,
éclairage, auxiliaire

AVANT TRAVAUX

325 kWhep/m²
88 kgCO₂eq/m²
3 858 €

APRÈS TRAVAUX

134 kWhep/m²
37 kgCO₂eq/m²
2 506 €

GAIN ÉNERGÉTIQUE

59%

Le projet

Sèvres | Maison individuelle | Construite en 1950 | 143 m² | Zone ABF | Pas de changement de système de chauffage : chaudière fioul

Ces propriétaires sévriens nous contactent après la réalisation d'un audit énergétique afin d'accéder à notre réseau de professionnels locaux Pass'Réno Habitat. Ils souhaitent isoler les murs par l'extérieur et renforcer leur isolation de toiture déjà isolée quelques années auparavant en laine de verre.

Les propriétaires envisagent le remplacement de la chaudière fioul dans un second temps.

Les étapes

Février 2023

1er contact avec un conseiller France Rénov'

Déc. 2022

Audit énergétique

Octobre 2023

Début des travaux

Février 2024

Livraison des travaux

Février 2025

Suivi des consommations après travaux



Les études et travaux

• Audit énergétique	Seine énergie		1 200 €
• Isolation de la totalité de la toiture Fibre de bois 28 cm - R = 6,95 m ² .K/W	Aertoît		57 000 €
• Isolation des murs par l'extérieur Polystyrène graphité 12 cm - R = 3,85 m ² .K/W	Plantelin SAS FCA IDF1		51 790 €
• Installation d'une VMC simple flux VMC simple flux hygroréglable	Plantelin SAS FCA IDF1		1 672 €
• Isolation des combles perdus Ouate de cellulose 35 cm - R = 7 m ² .K/W	Plantelin SAS FCA IDF1		687 €
Total des travaux			112 349 €

Les aides financières



9,9% d'aides

- **Aides locales** 3 000 €
Seine Ouest Rénov' (3 000 €)
- **Aides nationales** 8 208 €
Ma Prime Rénov' (5 000 €), CEE (3 208 €)

Le signe particulier du projet



Le coût du chantier a été réduit du fait de la bonne entente et coordination des deux entreprises. En effet, les artisans ont pu se partager l'échafaudage, réduisant les coûts pour le ménage.

L'avis du propriétaire

« Nous n'avons pas eu besoin de recourir à un maître d'œuvre car l'auditeur et les deux entreprises de travaux ont été de bon conseil. Nous avons malheureusement dû procéder à un arbitrage financier en faisant l'impasse sur la fibre de bois pour l'isolation des murs par l'extérieur. Le résultat est bien et nous espérons qu'il sera durable dans le temps. Prochaine étape : le changement de la chaudière fioul ! »

Le chantier en image

